Fiche signalétique – Nomenclature

Nomenclature suisse des professions – CH-ISCO-19

Description

La Nomenclature suisse des professions CH-ISCO-19 reprend les 4 premiers niveaux de la classification internationale type des professions CITP-08 (ISCO=International Standard Classification of Occupations) et inclut, en plus, un 5e niveau pour prendre en considération les spécificités du marché du travail en Suisse. Cette nomenclature remplace la Nomenclature suisse des professions datant de 2000 (NSP2000).

Version actuelle:
CH-ISCO-19 : Nomenclature suisse des professions

Méthodologie

Structure de classification à cinq positions:
Grands groupes (une position), sous-grands groupes (deux positions), sous-groupes (trois positions), groupes de base (quatre positions) et genres (cinq positions).

Politique de révision

Révisions de routine :
Aucune

Révisions méthodologiques :
Selon les rythmes de révision de la Classification internationale type des professions CITP (ISCO=International Standard Classification of Occupations)

Bases légales

Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)
Section Travail et vie active (AES)
+41 58 463 64 00
info.arbeit@bfs.admin.ch